

<http://groupes-premier-degre-36.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article251>

Thèque

- Éducation physique et sportive -



Date de mise en ligne : jeudi 19 avril 2012

Copyright © Groupes départementaux DSDEN36 - Tous droits réservés

Programme 2008 en élémentaire : Education Physique et Sportive

Compétence : coopérer et s'opposer individuellement et collectivement.

Les différentes étapes d'un module d'apprentissage :

La mise en place d'un module d'apprentissage se fait en fonction des conditions matérielles de l'école (installations et matériels pédagogiques). Des balles de tennis, des cerceaux sont à disposition en prêt dans les 4 circonscriptions du département.

Ce document comporte une règle du jeu, une fiche de comportements observables et des fiches de remédiation qui permettent à l'enseignant d'avoir des situations adaptées aux différents problèmes identifiés.

Le jeu peut être mis en place avec les élèves sans utiliser la raquette même en cycle 3.

Au début du module d'apprentissage, on privilégie le travail sur la compréhension de la règle (faire vivre le jeu facilite cette compréhension). Quand les élèves ont intégré les règles du jeu, on peut commencer à identifier les comportements observables en utilisant la situation de référence (évaluation diagnostique : mise en place du jeu avec les règles).

Les fiches de remédiation permettent de construire vos séances en fonction des problèmes rencontrés par les élèves.

Ce document n'est pas une progression d'activités mais permet de mettre en oeuvre des remédiations en fonction des difficultés rencontrées par les élèves. Il n'est pas exhaustif et d'autres situations peuvent être proposées aux élèves en difficulté.